



ABC arbitrage

RÉSULTAT NET 2006 : 14,6 M€ (+ 108 %)

ROE : 39 %

Le Conseil d'administration d'ABC arbitrage s'est réuni le 8 mars 2007 sous la présidence de Dominique CEOLIN pour arrêter les comptes consolidés de l'exercice 2006. Les données financières se caractérisent comme suit :

en M€	31/12/2006 IFRS	31/12/2005 IFRS	Evolution
Produit de l'activité courante ⁽¹⁾	34,3	19,6	+ 75%
Résultat net avant impôts	22,3	11,3	+ 97%
Résultat net part du Groupe	14,6	7,0	+ 108%

1 : Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat (38,0 M€) + coût du risque (-3,7 M€)

Activité

L'année 2006 a été remarquable pour tous les indicateurs de performance du Groupe, qui enregistre pour la douzième année consécutive un résultat bénéficiaire.

Le produit d'activité courante, reflet de l'activité opérationnelle s'établit à 34,3 millions d'euros, en hausse de 75% sur un an, et le résultat net consolidé progresse de 108% à 14,6 millions d'euros. Le rendement brut, rapport du produit d'activité courante sur la moyenne des fonds propres de l'exercice, ressort à 91,23% quand l'indice de référence de la gestion alternative CSFB Tremont Hedge Fund Index s'élève à 13,86%.

Les résultats 2006 confirment les décisions stratégiques de ces dernières années : politique d'innovation permanente par l'identification de nouveaux sujets ou de nouvelles modalités d'intervention, diversification géographique (37 places de cotation), augmentation du nombre d'opérations en portefeuille (926 opérations en moyenne, +45% sur un an), maîtrise des principaux frais de fonctionnement, valorisation de l'implication des équipes.

Tirant aussi profit des sursauts de la volatilité enregistrés au cours de l'année et de la conjoncture favorable aux « Arbitrages sur fusions/acquisitions » connue au premier semestre, ABC arbitrage a démontré une nouvelle fois sa capacité à exploiter efficacement les spécificités de son métier.

Politique de distribution

Afin d'optimiser l'adéquation entre fonds propres et besoins opérationnels, le Conseil d'administration proposera aux actionnaires réunis en Assemblée Générale le 30 mai 2007, la distribution d'un solde sur dividende 2006 de 0,20€ par action, réinvestissable tout ou partie en actions. Ce solde, dont le calendrier et les modalités de versement seront précisés ultérieurement, s'ajoute à l'acompte sur dividende 2006, d'un montant de 0,13€ par action, détaché le 16 novembre 2006. Le montant du dividende 2006 s'élèvera donc à 0,33€ par action, représentant un rendement de 9,1% sur la base du cours du titre ABC arbitrage au 31/12/2006.

Perspectives

Le début d'année présente des caractéristiques similaires à celles de 2006. La Direction d'ABC arbitrage aborde l'exercice 2007 confiante dans sa capacité à créer des stratégies performantes et à générer des rendements attractifs.

Grâce à l'extension de l'agrément accordée à la société ABC arbitrage Asset Management par l'AMF le 6 mars dernier, l'autorisant à gérer des fonds d'investissement de droit étranger, le Groupe franchi une nouvelle étape dans le développement progressif de l'activité pour comptes tiers, lui permettant désormais d'avancer concrètement dans son projet de création d'un premier fonds d'investissement alternatif de droit irlandais.

La politique d'innovation, la maîtrise des risques et l'efficacité opérationnelle seront à nouveau nos priorités en 2007 pour poursuivre notre dynamique de progression et atteindre les ambitions de notre plan « Horizon 2010 ».

Contact :

Direction de la Communication - Tél. : 01 53 00 55 00 / E-mail : actionnaires@abc-arbitrage.com
Retrouvez les données financières et l'ensemble des communications officielles et réglementaires sur le site internet www.abc-arbitrage.com, rubrique « Finance ».

Code ISIN : FR0004040608